mauvaise vie et la désobéissance aux ordres du tribunal.

L'assignation à comparaître était inscrite sur une large feuille de parchemin après laquelle pendaient les sceaux de six *francs-juges* et celui du franc-comte. Le sceau du tribunal consistait dans un homme armé de toutes pièces, tenant une épée à la main.

Si, après trois citations, l'accusé ne comparaissait pas, il était condamné à mort.

L'huissier chargé de porter les citations les attachait à la maison de l'accusé, à la statue d'un saint placée à côté, ou au tronc des pauvres. Il coupait ensuite, avec une hachette, trois morceaux de la porte de la maison ou d'un arbre voisin, afin de les emporter avec lui comme témoignage authentique de l'accomplissement de sa mission. Si l'accusé était absent, on affichait la citation aux quatre coins d'un carrefour.

Les séances du tribunal se tenaient durant la nuit, dans une forêt ou dans des lieux souterrains. « Tout endroit, dit une vieille légende, peut servir à une séance du tribunal secret, pourvu qu'il soit inconnu et désert. » La séance s'ouvrait au moment où le président, le franc-comte, s'asseyait. Il y avait à côté de lui un sabre, avec un bâton ou une branche de saule. Le sabre indiquait la croix de Jésus-Christ; le saule signifiait par sa flexibilité du tribunal; la branche de saule annonçait la punition infligée au coupable. Les *franc-juges* devaient être au nombre de sept ou moins. A l'ouverture de la séance, ils se démasquaient.

L'accusé pouvait se présenter accompagné d'un procureur, ou se défendre lui-même. L'accusateur posait un doigt sur la tête de l'accusé et jurait qu'il savait que cet homme avait commis tel crime. S'il y avait des témoins à charge, ils mettaient aussi un doigt sur le bras de l'accusateur et affirmaient par serment que celui-ci avait juré conformement à la vérité.

L'accusé posait sa main droite sur le bureau du tribunal, en témoignage de son innocence; un procureur repoussait cette main et l'on entendait les débats. Ensuite, debout, tête nue, sans gants et sans armes, le franc-comte prononçait la sentence.

L'exécution avait lieu immédiatement, par l'épée, dans la *chambre rouge*, ou par pendaison, à l'arbre. Ce dernier genre de supplice était le plus usité.

Si l'accusé était condamné par défaut, il était inscrit dans un registre appelé le *livre de sang*, qui tout *franc-juge* était tenu de la tuer, partout où il le rencontrait. L'exécuteur laissait auprès du cadavre un poignard d'une forme particulière, qui donnait à connaître au nom de quelle autorité le coupable avait été mis à mort.

Au XIVe et au XVe siècle, le nombre des *francs-juges* s'élevait à plus de cent mille individus. Au milieu des désordres du moyen âge allemand, le tribunal rendit certainement des services à la société, et sa justice inexorable fit trembler les seigneurs les plus puissants. Peu à peu, il tomba en décadence, à mesure qu'une justice régulière s'organisait, et il devint même un danger public que toutes les classes s'accordèrent à combattre. Les empereurs, depuis Maximilien et Charles-Quint, avaient, de plus en plus, restreint son autorité. Les villes libres se liguèrent ouvertement contre cette puissance mystérieuse, et ajoutèrent aux serments de bourgeoisie la clause formelle de ne répondre qu'aux citations des juges naturels. Les archidiocèses avaient, du reste, attiré à eux la juridiction relative aux délits religieux. Mis hors la loi, les tribunaux secrets, s'entourant de plus en plus de mystère, existaient encore vers le milieu du XVIIe siècle. Ils finirent par se transformer en quelques-unes de ces associations secrètes qui ne sont pas encore disparues et dont faisait partie l'étudiant Sand, qui poignarda Kotzebue.

FRANCK (Sébastien), philosophe et historien allemand, né à Donauwerth, en Bavière, mort à Bâle en 1545. Il mérite une place d'honneur au martyrologe de la libre pensée; car, s'il s'exhale de ses écrits un parfum de mysticisme et de foi naïve, il était trop large d'esprit et trop tolérant pour n'être pas en butte aux persécutions des théologiens protestants et autres. Sa vie a été une lutte continuelle; on en sait peu de chose, car il était sans cesse obligé de se cacher. En 1527, il se fit connaître pour la première fois par la publication d'un ouvrage à Nuremberg. Il se maria à cette époque; mais peu après il dut quitter la ville et se rendit à Strasbourg (1531), où il publia sa *Grande Chronique*. La encore, il excita la haine des orthodoxes, qui le firent mettre en prison et finalement bannir. En 1533, nous le trouvons à Ulm montant une imprimerie et acquérant le droit de bourgeoisie. L'apparition de ses *Paradoxa* souleva contre lui une tempête formidable; non-seulement il dut s'enfuir de nouveau, mais encore il fut solennellement condamné, en 1540, par les théologiens du synode de Smalkalde. En 1545, au moment de sa mort, il avait créé une nouvelle imprimerie à Bâle.

Le malheureux qu'on traquait ainsi nous a laissé, dans la préface de sa *Chronica*, qui est un des premiers essais d'histoire universelle en langue allemande, sa profession de foi : « Je puis, grâce à Dieu, lire toute chose avec impartialité et sans prévention; je ne dépends d'aucune secte et d'aucun homme, et tous les hommes pieux me plaisent également, alors même que, sur bien des points, ils se trompent ou commettent des fautes. Et je ne me soumets à l'autorité d'aucun être humain; je n'ai soumis ma raison qu'à l'obéissance du Christ, mon Seigneur et Sauveur. » Cette franche déclaration de sa foi ne pouvait suffire aux orthodoxes protestants, qui, dans ce temps-là, se soumettaient à l'autorité de quelques hommes influents; d'autant plus que Franck ajoutait qu'il ne saurait rejeter l'hérétique, chez qui il pouvait toujours y avoir du bon; qu'il trouvait même de très-bonnes choses chez les païens, des paillettes d'or qu'il relevait avec soin et qu'il croyait aussi bien venir du bon Dieu que les doctrines plus pures encore du christianisme. C'était donc surtout pour sa tolérance qu'on lui en voulait. Ses théories philosophiques se rapprochaient de celles de Tauler : il estimait que l'homme peut prendre possession de Dieu; c'est-à-dire qu'il plaçait le divin dans l'homme pur et non pas au-dessus et en dehors de lui. C'est une tendance tout à fait mystique. Très-indépendant en matière religieuse, il l'était un peu moins dans les questions de politique pratique. Dans ses livres, il reconnaît bien que les paysans souffrent beaucoup sous la tyrannie des nobles; mais il s'élève très-vivement contre leur révolte. D'après ses écrits, on juge que c'était un homme doux, sérieux, très-travailleur, suivant même aux vues profondes et nettes. Il avait un style remarquablement clair; il écrivait beaucoup mieux que la plupart de ses contemporains. Chez lui, rien de lourd ni d'embarrassé; au contraire, il est plein de vivacité, de force et de fraîcheur à la fois. Ses sentiments sont empreints d'humanité et de patriotisme.

Parmi ses nombreux ouvrages historiques, nous citerons, après la *Chronica*, qui a pour sous-titre : *Annales et Bible de l'histoire, depuis le commencement jusqu'en* 1531, et qui ne repose que sur des recherches originales, — c'est un simple résumé, — nous citerons : la *Chronique des Turcs* et la *Chronique de toute l'Allemagne*. De même que dans sa *Grande chronique* il avait voulu montrer, comme Bossuet plus tard, la main de Dieu dans l'histoire, de même, dans cette dernière, il a voulu une idée générale : c'est de faire connaître les origines et les développements de la lutte des papes contre les empereurs et l'exagération toujours plus sensible des prétentions papales. Un ouvrage d'un autre genre, mais plus original et plus intéressant pour nous, est son *Livre du monde* (*Weltbuch*), première tentative d'une géographie universelle; il a réuni les données les plus complètes sur tous les pays et tous les peuples de son temps, sur les mœurs, les usages, la constitution et le costume. Il y a de très-curieuses appréciations dont les historiens de cette époque agitée tireront le plus grand profit. Même les descriptions des phénomènes de la nature sont admirables. Parmi ses ouvrages didactiques, nous mentionnerons l'*Eloge de la parole divine*, où il va beaucoup plus loin que Luther dans la théorie du libre examen; les *Paradoxa* ou *Discours singuliers* (Ulm, 1535), où il donne le résumé de sa philosophie. C'est du mysticisme qui tend visiblement vers le panthéisme. J'ai si fort lire entre les lignes; car la forme serait presque considérée, de nos jours, comme orthodoxe. Enfin, les *Proverbes* (1541) sont un recueil extrêmement précieux par la richesse d'abord, puis par les tendances populaires et saines de l'auteur. Ce sont d'excellentes leçons pour le peuple, que Franck paraît avoir beaucoup aimé. Il n'écrivait pas, d'ailleurs, pour les savants, et c'est peut-être la cause des persécutions dont il a été victime; car le clergé déteste tout particulièrement ceux qui s'occupent, en dehors de lui, de l'instruction des masses.

FRANCK ou **FRANCKEN** (Jérôme), dit **le Vieux**, peintre flamand, mort à Paris vers 1620. Il n'a laissé que peu de traces; aussi ne sait-on rien de sa naissance. Élève de Frans Floris, il ne tarda pas à se faire remarquer par d'heureuses dispositions pour le portrait et la peinture d'histoire. Il partit alors pour l'Italie et s'y acquit une belle réputation en son genre favori. Après un long séjour à Rome, il vint à Paris, à la cour de Henri III, dont il fit le portrait. Cet instance lui valut, dit-on, le titre de peintre ordinaire du roi. Ce portrait de Henri III, tant vanté par quelques contemporains, a complétement disparu. Mais on peut affirmer en toute assurance que Jérôme peignit pour Christophe de Thou, en 1585, le tableau que possédait le maître-autel de l'église des cordeliers avant la Révolution : une *Adoration des bergers*. Cette peinture n'est pas, il est vrai, venue jusqu'à nous; mais Mariette, qui l'a vue, en parle ainsi : « A en juger par le tableau qui est à Paris, Jérôme Francken semble avoir voulu imiter la manière de dessiner et de composer de Frans Floris, qui, toute sauvage qu'elle était, était alors en estime auprès de bien des gens. » Le catalogue du Louvre nous apprend que Jérôme était à Anvers en 1599. Il était allé s'y établir pour succéder à la réputation de Frans Floris, dont tous les élèves se groupèrent en effet autour de lui. Il y demeura cinq ans. Il revint, en 1595, à Paris, où il eut de grands travaux qui l'occupèrent, dit-on, jusqu'à sa mort. Pourtant, une fois encore, avant de venir mourir à Paris, il aurait fait une apparition à Anvers et y aurait peint, dans la cathédrale, un *Saint Gomer rejoignant les deux parties d'un arbre fendu*, peinture datée de 1607 et marquée *H. F. f. et inv.*, et qui ornait le retable de la chapelle des fondeurs de bois. Quoi qu'il en soit de ces diverses assertions, il nous a été impossible de découvrir autre chose de cet artiste qu'une *Abdication de Charles-Quint*, au musée d'Amsterdam. Il est regrettable qu'il ne reste que ce seul morceau d'un œuvre qui paraît avoir été considérable et fécond, auraient eu sujets tirés de l'Ecriture sainte et de l'histoire romaine.

FRANCK ou **FRANCKEN** (François), dit **le Vieux**, peintre flamand, frère du précédent, né en 1544 à Herrenthal, petit village de la Campine, selon Descamps, à Anvers, selon la *Biographie générale des Belges*, mort à Anvers en 1616. S'il ne naquit pas à Anvers, toujours est-il qu'il y vint de bonne heure et y entra dans l'atelier d'Frans Floris. Après quelques années d'études sérieuses, il produisit plusieurs tableaux qui le firent remarquer. Ces premiers succès lui valurent d'importantes commandes, entre autres plusieurs peintures pour la cathédrale d'Anvers et la décoration d'une salle des séances pour la municipalité de la même ville. Ces œuvres terminées à la grande satisfaction de tous, l'assemblée des notables lui octroya, en 1567, comme récompense, le droit de bourgeoisie. Cette même année, il fut reçu franc-maître de la confrérie de Saint-Luc. On ne sait plus rien de sa vie. Son œuvre n'est pas considérable; tout au moins n'en reste-t-il qu'un très-petit nombre de tableaux. Le musée d'Anvers possède *Etéocle et Polynice*, tableau médiocre qui ne mérite pas grande attention. Mais le triptyque de la cathédrale Notre-Dame d'Anvers offre des qualités sérieuses, de forme et de composition, qui permettent de ranger François parmi les bons peintres de son temps. L'un des volets représente le *Miracle d'Elie à Sarepta*; l'autre, le *Baptême de saint Augustin*; le panneau central, regardé comme le chef-d'œuvre de ce peintre, représente *Jésus au milieu des docteurs*. Parmi les toiles de François Francken conservées en Belgique, citons encore : le *Christ à Emmaüs*; *Saint Paul et saint Barnabé*; la *Sainte Famille*; *Apelle et Campaspe*; sept beaux tableaux de lui, au musée de Dresde, en Allemagne; quatre sujets allégoriques et une *Création des animaux*, une *Création d'Adam et Eve*, un *Fuite en Egypte*. Le musée de Vienne possède : un *Crésus étalant ses richesses* et un *Intérieur de salon*. François Francken le vieux, appartient surtout à l'histoire de l'art par son nom, qu'a rendu célèbre son fils, François Francken le jeune.

FRANCK ou **FRANCKEN** (Ambroise), dit **le Vieux**, peintre flamand, frères des deux précédents, né à Herrenthal en 1545, mort à Anvers en 1618. Elève de Frans Floris, de même que ses deux frères aînés, il acquit, comme peintre d'histoire, une réputation suque Luther dans la théorie du libre examen; les *Paradoxa* ou *Discours singuliers* (Ulm, 1535), où il donne le résumé de sa philosophie. C'est du mysticisme qui tend visiblement vers le panthéisme. J'ai si fort lire entre les lignes; car la forme serait presque considérée, de nos jours, comme orthodoxe. Enfin, les *Proverbes* (1541) sont un recueil extrêmement précieux par la richesse d'abord, puis par les tendances populaires et saines de l'auteur. Ce sont d'excellentes leçons pour le peuple, que Franck paraît avoir beaucoup aimé. Il n'écrivait pas, d'ailleurs, pour les savants, et c'est peut-être la cause des persécutions dont il a été victime; car le clergé déteste tout particulièrement ceux qui s'occupent, en dehors de lui, de l'instruction des masses.

FRANCK ou **FRANCKEN** (Jérôme), dit **le Vieux**, peintre flamand, mort à Paris vers 1620. Il n'a laissé que peu de traces; aussi ne sait-on rien de sa naissance. Élève de Frans Floris, il ne tarda pas à se faire remarquer par d'heureuses dispositions pour le portrait et la peinture d'histoire. Il partit alors pour l'Italie et s'y acquit une belle réputation en son genre favori. Après un long séjour à Rome, il vint à Paris, à la cour de Henri III, dont il fit le portrait. Cet instance lui valut, dit-on, le titre de peintre ordinaire du roi. Ce portrait de Henri III, tant vanté par quelques contemporains, a complétement disparu. Mais on peut affirmer en toute assurance que Jérôme peignit pour Christophe de Thou, en 1585, le tableau que possédait le maître-autel de l'église des cordeliers avant la Révolution : une *Adoration des bergers*. Cette peinture n'est pas, il est vrai, venue jusqu'à nous; mais Mariette, qui l'a vue, en parle ainsi : « A en juger par le tableau qui est à Paris, Jérôme Francken semble avoir voulu imiter la manière de dessiner et de composer de Frans Floris, qui, toute sauvage qu'elle était, était alors en estime auprès de bien des gens. » Le catalogue du Louvre nous apprend que Jérôme était à Anvers en 1599. Il était allé s'y établir pour succéder à la réputation de Frans Floris, dont tous les élèves se groupèrent en effet autour de lui. Il y demeura cinq ans. Il revint, en 1595, à Paris, où il eut de grands travaux qui l'occupèrent, dit-on, jusqu'à sa mort. Pourtant, une fois encore, avant de venir mourir à Paris, il aurait fait une apparition à Anvers et y aurait peint, dans la cathédrale, un *Saint Gomer rejoignant les deux parties d'un arbre fendu*, peinture datée de 1607 et marquée *H. F. f. et inv.*, et qui ornait le retable de la chapelle des fondeurs de bois. Quoi qu'il en soit de ces diverses assertions, il nous a été impossible de découvrir autre chose de cet artiste qu'une *Abdication de Charles-Quint*, au musée d'Amsterdam. Il est regrettable qu'il ne reste que ce seul morceau d'un œuvre qui paraît avoir été considérable et fécond, auraient eu sujets tirés de l'Ecriture sainte et de l'histoire romaine.

FRANCK ou **FRANCKEN** (François), dit **le Vieux**, peintre flamand, frère du précédent, né en 1544 à Herrenthal, petit village de la Campine, selon Descamps, à Anvers, selon la *Biographie générale des Belges*, mort à Anvers en 1616. S'il ne naquit pas à Anvers, toujours est-il qu'il y vint de bonne heure et y entra dans l'atelier d'Frans Floris. Après quelques années d'études sérieuses, il produisit plusieurs tableaux qui le firent remarquer. Ces premiers succès lui valurent d'importantes commandes, entre autres plusieurs peintures pour la cathédrale d'Anvers et la décoration d'une salle des séances pour la municipalité de la même ville. Ces œuvres terminées à la grande satisfaction de tous, l'assemblée des notables lui octroya, en 1567, comme récompense, le droit de bourgeoisie. Cette même année, il fut reçu franc-maître de la confrérie de Saint-Luc. On ne sait plus rien de sa vie. Son œuvre n'est pas considérable; tout au moins n'en reste-t-il qu'un très-petit nombre de tableaux. Le musée d'Anvers possède *Etéocle et Polynice*, tableau médiocre qui ne mérite pas grande attention. Mais le triptyque de la cathédrale Notre-Dame d'Anvers offre des qualités sérieuses, de forme et de composition, qui permettent de ranger François parmi les bons peintres de son temps. L'un des volets représente le *Miracle d'Elie à Sarepta*; l'autre, le *Baptême de saint Augustin*; le panneau central, regardé comme le chef-d'œuvre de ce peintre, représente *Jésus au milieu des docteurs*. Parmi les toiles de François Francken conservées en Belgique, citons encore : le *Christ à Emmaüs*; *Saint Paul et saint Barnabé*; la *Sainte Famille*; *Apelle et Campaspe*; sept beaux tableaux de lui, au musée de Dresde, en Allemagne; quatre sujets allégoriques et une *Création des animaux*, une *Création d'Adam et Eve*, un *Fuite en Egypte*. Le musée de Vienne possède : un *Crésus étalant ses richesses* et un *Intérieur de salon*. François Francken le vieux, appartient surtout à l'histoire de l'art par son nom, qu'a rendu célèbre son fils, François Francken le jeune.

FRANCK ou **FRANCKEN** (Ambroise), dit **le Vieux**, peintre flamand, frères des deux précédents, né à Herrenthal en 1545, mort à Anvers en 1618. Elève de Frans Floris, de même que ses deux frères aînés, il acquit, comme peintre d'histoire, une réputation sucomme peintre d'histoire, une réputation su-

FRANCK ou **FRANCKEN** (Sébastien), fils de François Franck le vieux, né à Anvers vers 1573, mort dans la même ville vers 1650. Elève de Van Ort, il acquit une réputation méritée de paysagiste et surtout de peintre de batailles. On loue le mérite de sa couleur, la légèreté de sa touche, l'agréable disposition de ses figures; mais surtout on admire ses chevaux. Les plus remarquables de ses ouvrages sont : au musée de Munich, une *Assemblée de seigneurs et de dames*; la colé de Vienne, *Vue de l'intérieur de l'église des jésuites d'Anvers*, et surtout *Scène de la guerre des paysans en Allemagne*.

FRANCK ou **FRANCKEN** (François), dit **le Jeune**, célèbre peintre flamand, frère du précédent, né à Anvers en 1581, mort dans la même ville en 1642. Il grandit et fit ses premières études de peinture dans l'atelier de son père, François Francken le vieux, dont il imita la manière et qu'il devait surpasser. Ses rares facultés, ses progrès rapides, révélèrent bientôt le brillant avenir qui l'attendait. Fort jeune encore, il se rendit en Allemagne, où il ne fit que passer, ayant hâte d'arriver en Italie, cette terre classique des beaux-arts, vers laquelle un irrésistible enthousiasme entraînait tous les artistes d'alors. C'était le temps où l'école de Venise brillait de tout son éclat. La jeune Flamand s'y rendit et suivit assidûment les leçons des plus grands coloristes. Plein des ardeurs de la jeunesse, il fut et devait être vivement impressionné par la vue des fêtes du carnaval que Venise, au XVIe siècle, célébrait avec un appareil sans égal. Il appliqua son pinceau à retracer les scènes variées qui émerveillaient sans cesse sa vue, et produisit ainsi une série de petits tableaux admirables de finesse et de vérité. Quand il vint à Rome, il visita les palais, les églises, les musées de Naples, de Mantoue, de Parme, de Florence, s'arrêtèrent à peine; il était pris d'un vif désir de revoir le pays natal. Du reste, lorsqu'en 1605, il revint à Anvers, il entra dans la confrérie de Saint-Luc, il rapportait de ses voyages une ample moisson d'études et de souvenirs. En 1606, il peignit son *Christ en croix*, qu'on admire aujourd'hui dans la galerie de Vienne; cette peinture fit grande sensation. Une manière vive, facile, ingénieuse, la couleur, la délicatesse de la touche, distinguent cette œuvre, applaudie et digne de l'être. Au reste, Franck le jeune a peint, avec non moins de bonheur et de talent, des scènes empruntées à l'histoire. Il fit une étude particulière de Rubens et de Van Dyck. Il produisit beaucoup, seul ou en collaboration avec David Beck. Jean-Baptiste excella dans un genre particulier, les représentations des galeries ou cabinets ornés de peintures, de bustes, de vases. Ces tableaux de chevalet sont recherchés pour la finesse de la touche, la franchise du coloris, le goût et l'adresse à rendre les maîtres que l'artiste s'avoua imiter. Le musée de Bruxelles a de lui : *Bal donné à Bruxelles à l'archiduc Albert et à l'infante Isabelle*. La galerie Esterhazy, à Vienne, possède un *Passage de la mer Rouge* fort remarquable. Mais le chef-d'œuvre de ce peintre, un vrai chef-d'œuvre, c'est *Rubens et Van Dyck jouant au tric-trac*,

toile que l'on admire dans la galerie Besoyen, à Rotterdam. Rubens et Van Dyck sont frappants pour la ressemblance, et tous les détails du cabinet où ils jouent sont délicatement et spirituellement touchés; le peintre y a reproduit en miniature plusieurs tableaux où l'on retrouve le dessin, la composition, la couleur, en un mot, la manière des grands maîtres qu'il a voulu rendre.

FRANCK ou **FRANCKEN** (Constantin), peintre de batailles, né à Anvers en 1669, mort dans la même ville vers 1720. Il était issu de la famille des Franck, illustrée par Francken le jeune. On sait peu de chose sur sa vie. Il était directeur de l'Académie d'Anvers en 1695. A la suite d'un riche mariage, il négligea ses travaux de peinture, si bien que, lorsque le talent lui aurait été nécessaire, en sa vieillesse, après avoir perdu sa fortune, il n'était capable que de productions médiocres, sans chaleur et sans vie. Un seul tableau de ce peintre a rempli les espérances de tous les critiques : le *Siége de Namur par Guillaume III, roi d'Angleterre*. Les figures sont bien dessinées, les chevaux admirablement rendus, la touche est large, les tons vigoureux.

FRANCK (Adolphe), philosophe français, membre de l'Institut, né à Liocourt (Meurthe) en 1809. Il appartient à une famille israélite. Après avoir fait d'excellentes études à Nancy et à Toulouse, il résolut de suivre la carrière de l'enseignement, obtint le premier rang au concours d'agrégation de philosophie en 1832, occupa diverses chaires en province, puis fut appelé à Paris, en 1840, pour professer la philosophie au collége Charlemagne. Un nouveau concours d'agrégation pour la faculté ayant été établi, M. Franck y prit part avec un plein succès (1840), et, peu après, il fit à la Sorbonne un cours complémentaire qu'une maladie du larynx le força d'interrompre en 1844. Il fut rappelé alors; il avait été nommé conservateur adjoint à la Bibliothèque royale. Quelques ouvrages remarquables l'ayant fait connaître comme moderne profane et religieuse. Il part pour Vienne et redevient jésuite, mais pour peu de temps. Après avoir parcouru l'Allemagne, la Hongrie et la Pologne, il passe en Transylvanie et se fait socinien; puis il devient recteur de l'école de Chmielnik, en Pologne. Chassé encore une fois à cause de ses opinions insensées, le pauvre visionnaire retourne au catholicisme en 1590. A dater de cette époque, on perd sa trace; l'histoire de ses variations n'est sans doute pas complète avec ce qui précède. Ses principaux ouvrages sont : *Colloquium jesuiticum*, etc. (Leipzig, 1579-1580); *Sex paradoxa de bestialissima idolatria quam in adoratione panis et vini renovat societas Jesu*, etc.; *Epistola in qua deplorat suum a societate Jesu et Ecclesia catholica discessum, ejusque fidem ex religionem a se variatam oppugnatam* (Vienne, 1581, in-4o); *Typus veritatis conciliatarum* (Prague, 1594, in-4o), etc. Le titre de ce dernier ouvrage est piquant sous la plume de ce théologien caméléon, qui passait sans effort de la doctrine de Luther à celle d'Escobar.

FRANCKE (Auguste-Hermann), célèbre prédicateur et philanthrope allemand, né à Lubeck en 1663, mort à Halle le 8 juin 1727. Après avoir étudié au gymnase de Gotha, où ses progrès rapides le firent bientôt distinguer, il fut admis, en 1679, à l'université d'Erfurt, puis, la même année, à celle de Kiel, où, sans négliger l'étude des sciences naturelles, il cultiva particulièrement la métaphysique, la théologie et la philosophie morale. En outre, non content de posséder les langues orientales, il apprit l'anglais, l'italien et le français. Ayant obtenu à vingt-deux ans le titre de maître ès arts, il ouvrit des cours de *philobiblique*, où il se montra le disciple zélé de Spener, le chef de la secte des *piétistes*, que le grand Frédéric appellait, non sans raison, les *ignorantins du protestantisme*. Mais son mysticisme exalté lui attira de nombreuses persécutions, et il fut bientôt contraint de quitter Kiel pour se réfugier à Leipzig. Nommé peu de temps après docte d'une église d'Erfurt, ses prédications le firent encore bannir de cette ville en 1690. La cour électorale de Brandebourg lui fit offrir la liberté pour son territoire de prêcher ses doctrines. Francke se rendit donc à Halle en 1692, et contribua à l'organisation de l'université qui venait d'y être fondée. Ce fut par ses soins et ceux de Spener qu'il débarrassa les études théologiques de tout ce qu'elles avaient conservé de la barbarie scolastique. Il sut récompenser son zèle, on le nomma à la cure de Glaucha, et c'est dans cette ville qu'il fonda les établissements de charité qui lui ont valu le beau titre de *saint Vincent de Paul allemand*. Il eut, en arrivant, à réagir contre la corruption des mœurs et la paresse d'une part, contre l'ignorance et la misère de l'autre. Mais ses ressources n'étant pas en proportion avec sa bienfaisance, il fit placer un tronc dans sa chambre avec cette inscription : « Si quelqu'un, possédant les biens de ce monde, voit son frère mourir de faim et lui ferme son cœur, comment peut-il être aimé de Dieu? » Ayant un jour trouvé 7 florins dans ce tronc, il forma le projet de fonder une école en faveur des pauvres. Il acheta des livres pour les enfants, et il chargea un pauvre étudiant de leur donner des leçons dans une salle de sa maison; une petite aumône qu'il donnait trois fois par semaine à ses élèves contribua à en augmenter le nombre. Bientôt cette institution grandit et se développa, grâce aux secours des particuliers et aux encouragements de l'Etat. Elle fut des lors divisée en deux établissements, dont l'un prit le nom de *Waisen haus* (maison des orphelins) et l'autre celui de *Pedagogium*. Leur importance, croissant de jour en jour, força enfin Francke, qui jusqu'alors n'avait instruit ses élèves que dans des maisons particulières, à poser la première pierre d'un vaste bâtiment qui, commencé en 1698, fut terminé l'année suivante. Dans ce local, fut établie l'imprimerie de Canstein, qui avait imaginé une espèce de stéréotypie, au moyen de laquelle il donnait au peuple des exemplaires de la Bible à des prix tout à fait modiques. Peu à peu les ressources de cette louable fondation s'augmentèrent, grâce à de nombreux legs et à des dons, et on la vit s'enrichir bientôt d'une bibliothèque de 20,000 volumes, d'un cabinet d'histoire naturelle et de collections d'art, puis d'un jardin botanique, d'une pharmacie et de différents ateliers pour les arts mécaniques; on y institua même un gynécée qui devait être pour les filles ce que le *Pedagogium* était pour les garçons. Lorsque les commissaires du gouvernement furent envoyés pour examiner l'établissement, malgré leurs préventions, ils ne trouvèrent que des éloges à donner à son pieux fondateur; mais le gouvernement se contenta de lui accorder de platoniques encouragements. Des améliorations furent apportées successivement à l'institution qui était été l'unique rêve et l'occupation constante de toute la vie de Francke. Ainsi, on créa plus tard une école normale pour les personnes qui voulaient se consacrer à l'éducation, et une table pour les étudiants qui n'avaient pas le moyen de pourvoir à leur subsistance.

Après avoir passé son existence entière à se dévouer à ses semblables, Francke, âgé de soixante-trois ans, devint sujet à des infirmités douloureuses, auxquelles il succomba le 8 juin 1727. Il a publié un certain nombre d'ouvrages estimés sur l'éducation et sur quelques sujets théologiques. Une magnifique statue en bronze, œuvre du célèbre sculpteur Rauch, lui a été élevée à Halle. La figure a été modelée d'après un portrait fort ressemblant peint par Antoine Pesne. Ce monument de la reconnaissance nationale a été érigé à l'aide d'une souscription publique. L'Allemagne est principalement redevable à Francke de la place qu'elle occupe en Europe au point de vue de l'instruction publique et du progrès des sciences.

FRANCKE (Théophile-Auguste), théologien allemand, fils du précédent, né à Halle en 1696, mort en 1769. Il fit ses études dans sa ville natale et à Hanovre, devint pasteur de la maison de travail et de correction de Halle en 1720, et directeur de l'établissement des orphelins à la mort de son père (1727). Le roi de Prusse Frédéric II le nomma, en 1766, conseiller au consistoire de Magdebourg, sans qu'il eût recherché cette faveur. On a de lui quelques sermons, des éditions de plusieurs ouvrages de son père, entre autres le *Collegium pastorale* (Halle, 1741-1743, 2 vol.), des préfaces, des introductions, etc. On lui doit enfin la publication de la *Continuation des nouvelles des missionnaires danois* dans les Indes orientales.

FRANCKE (Henri-Théophile), jurisconsulte allemand, né à Teichwitz en 1705, mort en 1782. Il se fit recevoir avocat et docteur à Leipzig, où il professa d'abord le droit, puis la morale et la politique, après la mort de Frédéric May. Francke a laissé un assez grand nombre d'ouvrages dont les principaux sont : *Disputatio de jurisprudentia veterum Germanorum* (1728, in-4o); *Collectio celeberrimorum aliquot scriptorum de fatis methodo, fine et objecto juris publici* (1739, in-8o); *Elementa rei judiciariæ imperialis* (1751); *Documents pour servir à l'histoire du pays de Saxe* (1761-1764, in-4o), etc.

FRANCKE (Jean-Valentin), savant philologue, né à Husum (Slesvig) en 1792, mort en 1830. Il fit de fortes études classiques à Kiel, où son père était professeur, passa son doctorat en 1816 et ouvrit des cours particuliers. Successivement sous-recteur de l'école supérieure de Flensbourg, professeur de philosophie à Dorpat (1821), et conseiller aulique, Francke introduisit d'heureuses modifications dans l'organisation du séminaire philologique de cette ville. Parmi les travaux de ce savant, nous citerons : *Callinus* (Altona, 1810); *Exercitium criticum D. Junii Juvenalis vitæ* (1820); *Inscriptions latines et grecques* (1831). Les *Nouvelles archives de philologie et de pédagogie* de Seebode contiennent deux poëmes de Francke.

FRANCKEN ou **FRANCK**, nom d'une famille de peintres distingués. V. FRANCK.

FRANCKENAU (George **FRANCK DE**), médecin allemand. V. FRANCK.

FRANCKENBERG (Abraham DE), alchimiste allemand, né à Lublinitzdorff (Silésie) en 1593, mort en 1652. Il s'occupa toute sa vie de sciences occultes, engagea de violentes polémiques avec le clergé au sujet de la communion et de l'eucharistie et fut en correspondance avec plusieurs savants de son temps. On a de lui, en latin et en allemand, divers ouvrages signés, pour la plupart, du nom de *Franciscus Montanus* : *Vita veterum sapientum; Nosce te ipsum; Gemma mystica; Raphaël* ou l'*Archange*, etc.

FRANCKENSTEIN (Chrétien-Frédéric), érudit allemand, né à Leipzig en 1621, mort en 1679. Il devint précepteur dans sa ville natale, professeur d'histoire et de langue latine, et doyen de college. On a de lui : *De religione Romanorum; De terræ motu, etc., De republica popolari; De consule romano; Epistolæ III de nuptiis parisiensibus*, etc.

FRANCKENSTEIN (Chrétien-Godefroi), publiciste allemand, fils du précédent, né à Leipzig en 1661, mort en 1717. De retour d'un voyage en France, en Angleterre et en Suisse, il se fit recevoir docteur à Bâle, puis professa le droit dans sa ville natale, où il devint successivement avocat ordinaire du tribunal supérieur (1696) et avocat du consistoire (1707). Ses principaux ouvrages sont : *Introduction à l'histoire romaine et allemande; Histoire de l'empire germanique; Histoire des principaux Etats européens du* XVIe *et du* XVIIe *siècle*. — Son fils, Jacques-Auguste FRANCKENSTEIN, jurisconsulte, fils du précédent, né à Leipzig en 1689, mort en 1733, professa la jurisprudence dans cette ville et fut, pendant quelque temps (1722-1724), conseiller de cour à Zerbst. Jacques-Auguste a été longtemps un des rédacteurs des *Acta eruditorum*; il a continué le journal de jurisprudence de Putoneus et publié de nombreuses dissertations et des ouvrages dont le plus important est *son Théâtre historique du Portugal, de l'Angleterre et de la Suisse* (Hanovre, 1723-1725).

FRANCKENSTEIN (FRANCK DE), historien allemand. V. FRANCK.

FRANCKER, ville de Hollande, province de Frise, arrond. et à 17 kilom. O. de Leeuwarden, sur le canal de Harlingen à Leeuwarden; 5,000 hab. Fabriques de savon, filatures de laine, tuileries. L'ancienne et célèbre université, fondée en 1585, fut supprimée par Napoléon Ier en 1811, et depuis transformée en Athénée; cet établissement possède un cabinet de physiologie et un jardin botanique. Les rues de Francker sont remarquables par leur propreté. On dit que cette ville fut bâtie en 1191; elle se réunit aux états en 1579.

FRANCKLIN. V. FRANKLIN.

FRANC-LYONNAIS, ancien petit pays de France, dans la prov. de Lyonnais, la localité principale était La Neuville-l'Archevêque. Il est compris actuellement dans le département du Rhône. Les habitants étaient affranchis de tout impôt; mais ils étaient tenus de payer au roi, tous les huit ans, une somme de 3,000 livres.

FRANC-MAÇON s. m. Membre d'une société de franc-maçonnerie : *Le secret des francs-maçons, fondée et dirigée par Weishaupt, se propageait en Allemagne, en concurrence avec les* FRANCS-MAÇONS *et les rose-croix*. (Lamart.)

— **Encycl.** Nous renvoyons au mot FRANC-MAÇONNERIE tout ce qui concerne l'histoire générale de cette institution. Mais nous insérons ici une liste curieuse des personnages les plus marquants qui font ou ont fait partie de l'association maçonnique, au XVIIIe et au XIXe siècle.

Abd-el-Kader et ses deux fils.
Alexandre, grand-duc de Wurtemberg, en 1808.
Antin (duc d'), grand maître de la Grande Loge de France, en 1738.
Artois (Charles X, comte d').
Augereau.
Aumont (duc d'), grand maître des directoires écossais, en 1774.
Babeuf.
Bac (Théodore).
Bailly.
Barthe.
Beaumont (Elie de).
Bernadotte.
Berryer.
Berville.
Beurnonville (général de).
Boissy-d'Anglas.
Bories.
Boudet, ministre de l'intérieur en 1803.
Bouillet, homme de lettres.
Bouillon (duc de), grand maître des Loges du duché de ce nom, en 1775.
Bouilly, homme de lettres.
Boutigny d'Evreux, chimiste.
Brisson (Henri), journaliste et député.
Brissot.
Brunswick (Ferdinand, duc de).
Cagliostro.
Calhava.
Cambacérès.
Canrobert (maréchal).
Carnot, conventionnel.
Carnot fils.
Carra, conventionnel.
Cazotte, littérateur.
Chaix d'Est-Ange père.
Chamfort, littérateur.
Chaptal.
Chaussier, littérateur.
Choiseul-Stainville.
Chompré, littérateur.
Clermont (comte de), grand maître de la Grande Loge de France, en 1743.
Condé (Louis-Henri-Joseph, prince de), en 1782.
Condorcet.
Court de Gébelin.